



Comment faire pour etre regulariser

Par **tabdel1**, le **28/05/2008 à 15:00**

bonjour

je suis un etranger sans papier depuis 2001 et. je suis rentré en france avec un visa touriste(visa c).et depuis je suis en situation irrégulière.

j'aimerais savoir comment faire pour etre regulariser et avoir une carte de séjour comme tout le monde.

en effet.avec les dernières lois de hollande et tout ce qu'on entend droite et gauche est ce qu'il y a une possibilité d'etre regulariser sachant que j'ai trouvé une promesse d'embauche dans le bâtiment avec des preuves de toutes ses années en france ou c'est juste des pièges pour les clonés comme moi? ET MERCI?

sans oublier si vous savez des bons avocats dans ce domaine ;prière de me passer leur coordonnées et merci d'avance

Par **patinette**, le **28/05/2008 à 20:02**

Bonjour,

Si votre employeur est prêt à vous recruter, il faudrait qu'il fasse les bonnes démarches à suivre :

Contactez l'OMI pour avoir le formulaire afin de faire d'abord une demande d'autorisation.

Ensuite, en fait il faudrait que vous retourniez dans votre pays d'origine et attendez l'accord du Visa D Long séjour.

L'information est transmise par le consulat français dans votre Pays.

Et si tout va bien vous arrivez avec votre visa et votre contrat visé par l'OMI

Puis obtention de carte de séjour...

Seulement il faut repartir chose surement difficile mais incontournable....